BUREAU DE L'EXECUTIF.
Nov. 17, 1845.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR UNE DAME ANGLAISE,
Et tenue exclusivement en Français,
Rue des Remparts, encoignure de la Rue Ste. Ursule,
Par Madame DESEAUX.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé:

LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, L'ARITHMÉTIQUE et les éléments de SCIENCE sont professés par M. DESMAYANS, qui a consacré tout son temps à l'Anglais est sous la direction de MADAME DESMAYANS. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et américaines donnera toutes les occasions continuelles de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfége et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESMAYANS, a deux de quelques dames, notamment de MADAME BERRY-CUTLER, dont le nom est connu du monde musical.

La DANSE, non moins nécessaire, complètement des développements pour les élèves pensionnaires. Un professeur anglais, de l'Académie Royale de St. Denis, formera les élèves à domicile ou dans les pensionnats.

Les classes commenceront le mardi 23 courant, au magasin de Mr. DEVOTI, rue Royale, No. 60.

Les examens de passage auront lieu, comme les années précédentes, dans le mois de novembre et avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS

Pension et instruction générale, par mois,	$25
Demi-pension,	30
Externes,	16
Externes,	12
Solfége,	18
Solfége,	12

(N. B.—Deux dames sont attendues de Paris incessamment; par l'Ouest, pour compléter le personnel de l'institution. Pour pour l'enseignement et la surveillance; l'autre pour la musique, chant et piano. 28 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de Jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les personnes que, depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA HAYE, entre Bayou et Bourbon.

Ce nouveau local répond, moins encore que celui qu'elle a quitte, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles, et offre aux familles maison dont les vastes appartements offrent toutes les ressources désirables pour la fraîcheur et les douceurs, une grande cour bien aérée et parfaitement saine, et toutes les facilités pour la récréation.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées, elle fait aussi ses pensionnaires toutes-fait au sein de la famille et ne néglige rien pour leur donner une éducation convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est de celles qui complètent et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Outre MM. Theillard, Hy. Nortes et Lizel, c'est principalement sur les deux cours soit en anglais, soit en français, que l'on fait porter une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'institution par M. Lizel, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale; deux cours de piano, par deux professeurs, sont joints à ceux de solfége et de chant qui sont fort suivis et qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sous les auspices par M. Rossard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque jeune enfant reçoit aussi des leçons particulières de danse, de dessin et de peinture.

Les parents des jeunes élèves, aussi des leçons particulières. Le plaisir et la largement encouragés par Mme E. Granet.

M. DEVOTI donne des leçons de danse. 29 oct—6m

A. MOUTON
ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

Compagnie du Gaz, de la Nouvelle-Orléans.

3 décembre 1845.

L'assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie, rue Carondelet, entre Gravier et Common, le lundi 15 décembre prochain, à 12 heures, pour l'élection de neuf directeurs, pour l'année ensuite.

Les actionnaires sont invités à se rendre à cette assemblée. Par ordre du bureau,

E. W. WALLIS, Secrétaire.

MAGASIN CHANGEANT A LA MARCHE POUR 1846.

Chartres, entre Conti et Bienville, à côté de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'il a loué pour l'année prochaine le magasin ci-dessus désigné, et qu'il le tiendra toujours bien assorti pour les articles de la saison. Il espère, par son attention à bien servir, et par la modicité de ses prix, mériter la confiance et la clientèle qu'il sollicite.

Il a constamment en magasin un grand assortiment de Marchandises riches pour Etrennes, qu'il vendra à des prix très réduits.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1845. 1-dec

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, rue Royale, No. 136, entre Bienville et Conti, un magasin de Marchandises sèches, Rubans, Dentelles, Gants de peau, Soies et Fils, Bijouterie et Parfumerie, Articles de Fantaisie, Cravates, Bretelles, Ombrelles, Parapluies, Cannes, Articles de Voyage, Chapeaux de soie, Casquettes, Bonnets de fourrure, Cols, Manchons, Boas, Fourrures, Gants fourrés, Bas de laine, Chaussettes, Caleçons, Gilets de flanelle, Cravates, Mouchoirs, Bretelles, Parfumerie, Savons, Eaux de Cologne, Pommades, Huiles, Articles de Toilette, Peignes, Brosses, Eponges